

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU LUNDI 30 OCTOBRE 2023

Le Conseil a décidé

de refuser le principe d'une participation financière à la construction et l'exploitation d'une piscine olympique d'intérêt régional proposé par l'Association Chablais Région.

d'actualiser la base de données cantonale concernant l'analyse des ressources en eau disponible de la commune.

d'adjuger le fleurissement du village à l'entreprise Les Jardins de Magali Sàrl au Bouveret pour la somme de Fr.5'367.15 TTC.

d'accepter l'ouverture du Pont de Vorzy qui relie notre commune avec la France, par Novel, en tenant compte d'une fermeture nocturne de la barrière entre 22.00 heures et 05.00 heures. La barrière sera automatisée.

d'accepter la rénovation du bâtiment avec trois logements présentée par RB Immobilier sur la parcelle 1368 au lieudit le Grand Clos.

d'adjuger l'installation d'une rampe escalier en inox sur le talus de l'école à l'entreprise Chaperon pour une somme de Fr.12'780.00 HT.